

# La course est lancée

**Angèle Dufresne**

L'appel de candidatures bat son plein, jusqu'à vendredi, pour les quatre postes à pourvoir aux vice-rectorats académiques et au vice-rectorat exécutif. Les personnes désireuses d'occuper ces postes ont jusqu'à 17 h, le 12 octobre, pour signifier par écrit leur intérêt au secrétaire général de l'Université, M. Pierre Parent.

Rappelons que le Conseil d'administration a approuvé le 25 septembre dernier le plan de restructuration de la direction, soumis par le recteur Roch Denis et recommandé par la Commission des études, qui créait trois nouveaux vice-rectorats académiques pour planifier, coordonner et développer l'enseignement, la recherche et la création à l'UQAM.

Le vice-recteur exécutif doit, pour sa part, appuyer le recteur dans l'administration générale de l'établissement et prendre en charge la planification stratégique de l'Université. Le nom du titulaire de ce poste, qui n'est pas électif, devrait être connu au cours de la journée du 23 octobre prochain, après la tenue de la réunion régulière du Conseil d'administration.

Les trois postes de vice-recteurs soumis à la consultation sont, bien sûr, le vice-rectorat à l'Enseignement, à la recherche et à la création et les deux vice-rectorats associés, aux Études, et à la Recherche et à la Création. Le poste de vice-recteur à l'Enseignement, à la recherche et à la création est un poste-clé de l'administration académique. Son titulaire agira, en effet, comme recteur suppléant, en plus de présider la Commission des études et la Sous-commission des ressources. En outre, il assumera la responsabilité du Bureau des ressources académiques, de la Direction du développement international, en lien étroit avec les doyens, et des Services aux collectivités.

Le vice-recteur associé aux Études sera responsable notamment de la révision de la programmation, en concertation avec les facultés et des ententes de formation avec les collectivités externes. Il supervisera les Centres d'études universitaires et de Formation sur mesure. Le vice-recteur associé à la Recherche et à la Création devra élaborer les politiques relatives à la recherche/création et assurer aux chercheurs de l'UQAM la meilleure qualité d'environnement possible pour effectuer leurs recherches. Il est également responsable de coordonner les activités de liaison avec les milieux

externes en matière de recherche, de création et de transferts de technologie. Il supervise la Direction de la recherche et de la création et le Bureau de développement des partenariats.

**Les principales dates du calendrier de désignation des postes à pourvoir sont les suivantes :**

**12 octobre :**

Fin de l'appel des candidatures (interne et externe).

**15 au 17 octobre :**

Pré-sélection à partir des candidatures reçues par les comités de sélection.

**du 15 au 26 octobre :**

Rencontre des candidats par les quatre comités de sélection.

**du 29 octobre au 9 novembre :**

Présentation des candidats retenus aux vice-rectorats électifs à la communauté universitaire.

**du 12 au 16 novembre :**

Consultation auprès des membres votants (professeurs, représentants de la Commission des études, etc.) et de toute autre personne que le recteur juge nécessaire de consulter.

**19 novembre :**

Transmission des résultats de la consultation aux comités de sélection.

**20 novembre :**

Le Conseil d'administration sera saisi des recommandations des comités de sélection et procèdera, le cas échéant, à la nomination des titulaires des trois vice-rectorats académiques.

**fin novembre (ou décembre) :**

Entrée en fonction selon la disponibilité des titulaires nommés.

Les comités de sélection sont constitués du recteur (qui en est aussi le président), de deux vice-recteurs, d'un professeur siégeant au Conseil d'administration, d'un professeur siégeant à la Commission des études, et d'un membre socio-économique du Conseil d'administration. Le secrétaire général, Pierre Parent, agira à titre de secrétaire de chacun des comités de sélection.

L'UQAM, le 9 octobre 2001